



Qualité de l'eau de la baignade :

Classement sur quatre ans
(Directive 2006/7/CE) :



Bon

| Année | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|---------------------------|------|------|------|------|
| Classement de la baignade | | | | |

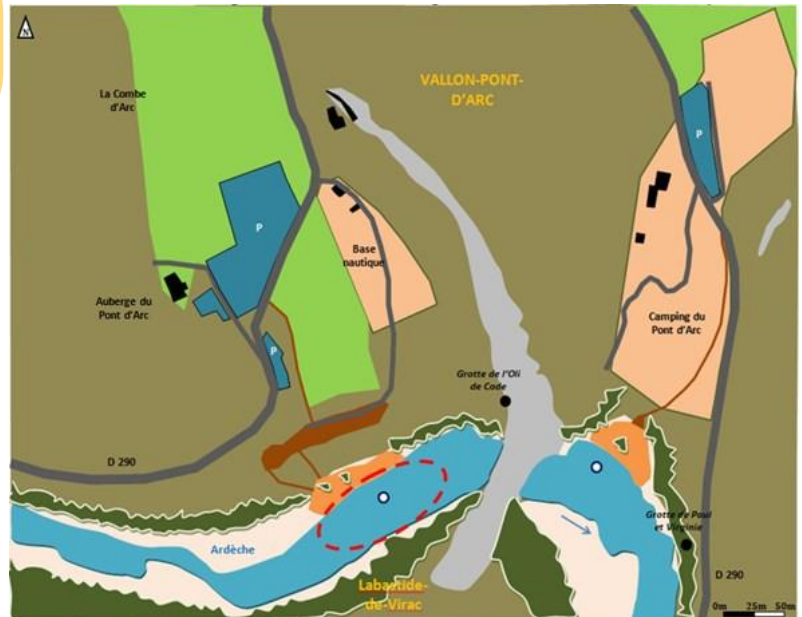
Caractéristiques de la baignade :

Nom : Plage du Pont d'Arc Amont
Commune : Vallon Pont d'Arc
Département : Ardèche 07
Responsable de la baignade : Commune de Vallon Pont d'Arc
Période d'ouverture : du 1^{er} juillet au 31 août
Surveillance : tous les jours de 12h30 à 18h30
Fréquentation : environ 1650 pers/jr

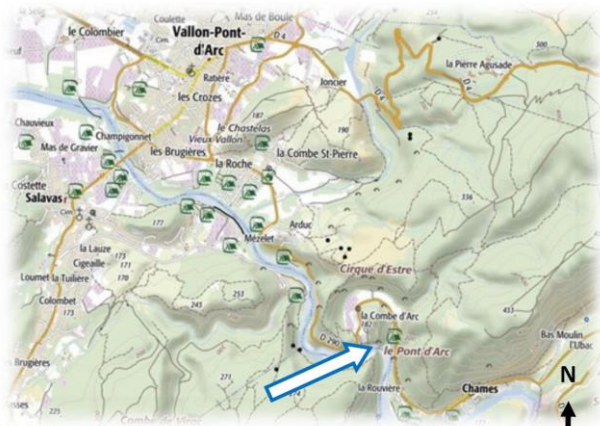
Épisodes de pollution au cours de la saison 2022 :

- 1 jour de fermeture par temps de pluie
- 1 dépassement des seuils bactériologiques réglementaires

Schéma de la zone de baignade :



Localisation de la zone de baignade :



Carte IGN source Géoportail

Inventaire des sources de pollution et synthèse des actions :

| Principales sources de pollution | Hiérarchie Impact |
|--|-------------------|
| Fortes précipitations | 1 - Important |
| Assainissements des campings en particulier des Tunnels et du Pont d'Arc | 1 - Important |
| Postes de relevage et station d'épuration | 2 - Modéré |

Synthèse des actions :

Mesures de gestion :

- Autosurveillance
- Fermetures préventives par temps de pluie
- Gestion de crise en cas de pollution

Travaux :

- Contrôles et mises en conformité des assainissements non collectifs

Information du public :

- Renouvellement des panneaux d'affichage sur le site de baignade

Plus d'info :



Pour le responsable de la baignade

Réalisé par l'EPTB Ardèche

4, Allée du Château - 07 200, Vogüé Tél : 04 75 37 82 20